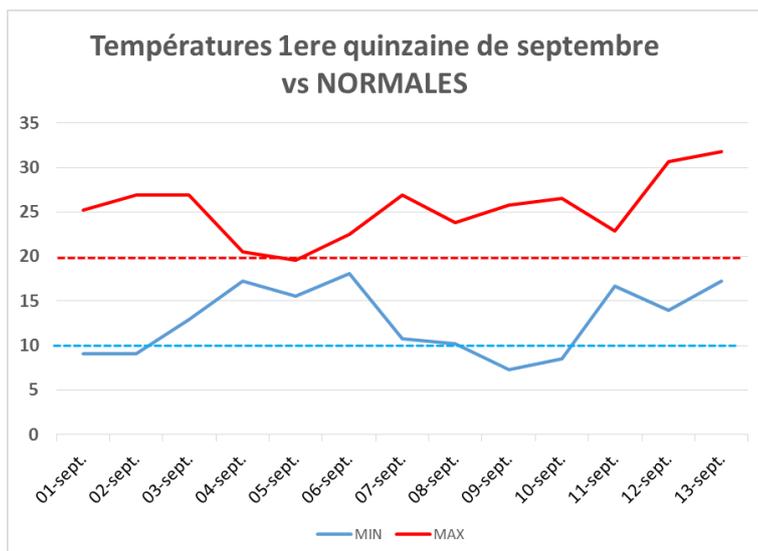


**L'été va-t-il (enfin ?) prendre fin. Les colzas ne sont pas encore très développés mais dans les parcelles les plus avancées, on commence à voir les grosses hétérogénéités de levée. Du côté des céréales des questions se posent également sur le risque ravageurs avec les conditions climatiques actuelles qui continuent de battre des records.**

## BLE

### Encore des records de température

Comme nous l'écrivions l'an passé quasiment à la même époque, attention : conditions climatiques exceptionnelles, risques potentiels exceptionnels, ce qui s'est malheureusement confirmé avec la JNO dans certaines parcelles par exemple, ou l'explosion des ray grass. Sur première quinzaine de septembre, les températures moyennes ont été supérieures à la normale tous les jours, avec une moyenne de +4°C en moyenne ce qui est considérable sur 15 jours. Parallèlement, les précipitations ont été de moins de 10 mm.



### En profiter pour faire du faux semis

En parcelles infestées de raygrass / vulpin surtout résistants, les conditions chaudes et sèches actuelles et qui ne devraient pas durer, sont à nouveau propices à la destruction des adventices qui ont levé depuis le dernier faux semis. En les détruisant mécaniquement vous pouvez encore compter sur une nouvelle relevée pour re-stocker une fois de plus. Cette interculture aura donc été assez favorable aux faux semis avec des périodes sèches entrecoupées d'averses. Ce sera néanmoins peut être le dernier passage mécanique spécifique. Le prochain sera chimique avec un herbicide total si vous semez en direct, ou bien ce sera la herse rotative qui détruira les relevées à conditions qu'elles soient très jeunes et que vous semiez en conditions sèches, sinon il y a des risques de repiquages ingérables ensuite. Ce qu'il faut éviter c'est de déclencher la germination des adventices et semer avant leur levée, sinon elles lèvent dans la culture en prenant de l'avance sur elle !! Il faut donc attendre au moins 15 jours voir 3 semaines pour semer après un

faux semis. Autrement dit, ne faites plus de faux semis si vous prévoyez de semer dans moins de 3 semaines.

## **Des conséquences inhabituelles possibles**

Ces conditions sont favorables pour casser le cycle de la rouille jaune, trop tôt toutefois pour dire si ce sera suffisant. Dans les parcelles où le sol est travaillé, ces conditions sont également très propices à la destruction des populations de limaces. Par contre attention, dans les sols non travaillés en interculture en système labour, les limaces savent s'adapter pour résister au sec en attendant le retour de la pluie. En système sans labour, d'autres processus de régulation limitent les populations. Enfin ces conditions chaudes et sèches sont favorables aux insectes donc éventuellement aux pucerons bien sûr, mais aussi à quelques bioagresseurs moins courants. On pense aux cicadelles psammotettix alienus notamment, voire à Aceria Tosichella, un acarien que nous avons identifié pour la première fois dans l'Oise en 2007. Il avait alors provoqué des dégâts certes très locaux dans le Clermontois, mais très importants. On a pu l'observer en moindre quantité les années qui ont suivi notamment en 2011.

## **Raisonnement de la date de semis**

Les années où il fallait semer tôt on les connaît, par contre les années où il était préférable de semer tard font moins la une. Pourtant c'est le cas de la dernière campagne. Alors que la tendance générale est de mettre la pression maladie en avant, les résultats d'essais démontrent au contraire que la réponse aux fongicides n'a pas été exceptionnellement élevée, idem pour la réponse en rendements des essais conduites, et que les semis retardés ont même été bénéfiques. La pression des bioagresseurs y a été moins forte, et tout ce qui a favorisé le retard de floraison (y compris la tardiveté des variétés) a été favorable en limitant l'impact climatique. Ne pas semer trop tôt permet d'esquiver le risque cicadelle compliqué à gérer en foliaire (protéger la semence en semis précoces), le risque acarien (pas de solution chimique), de réduire le risque pucerons, de limiter les niveaux d'infestation en graminées, de réduire le risque maladies d'autant plus que l'on retarde, de limiter le tallage excessif (et la dilution du Gaucho), de réduire le risque gel. En général, l'idéal est d'arriver au stade 4 feuilles entrée hiver. Bien sûr quand on voit les déficits de pluie de l'été, alors que les océans continuent évidemment d'évaporer, il y a forcément de l'humidité qui s'accumule quelque part, et si elle ne tombe pas, elle finira par tomber ! En pratique, beaucoup d'agriculteurs engagés en systèmes intégrés estiment que démarrer les semis à partir du 10 octobre est un bon compromis. Même en système conventionnel, statistiquement parlant, les meilleurs potentiels sont obtenus avec des semis du 10 au 20 octobre.

## **Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 13 septembre 2016 (BSV N°32), par les conseillers Références Grandes Cultures de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : F.Dumoulin**

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiologie du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers grandes cultures de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : C. Chatain, A-C. Cordel, J.Dacquain, F. Dumoulin, H. Hémerlyck, B. Schmitt, F.Vigneron, S.Wieruszki, V. Yver. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,... ).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

**La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.**